

L'an deux mille vingt-six, le jeudi huit janvier à neuf heures, la Commission Permanente du Centre Communal d'Action Sociale de MONTVAL-SUR-LOIR, légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique LANGEVIN.

DATE DE CONVOCATION : 5 janvier 2026

Nombre de membres : En exercice : 12 Présents : 6 Votants : 6

ETAIENT PRESENTS (P)-ABSENTS (A) – EXCUSES (E) – REPRESENTES (R)

LANGEVIN Dominique	P	FONTAINE Alain	A	CROISARD Thérèse	P
ALLARD Gérard	A	FOUCAULT Liliane	P	RIVIERE Michel	P
LEROUX Christian	P	LANGEVIN Jacques	E	BERTHO Chantal	A
COULONNIER Claire	E	BOUTARD Aline	P	CHARBONNEAU Claude	A

Secrétaire de séance : Mélanie BARBAULT

Vu la délibération 2020CCAS022 du 1^{er} juillet 2020 du Conseil d'Administration portant création d'une commission permanente,

Vu la délibération 2020CCAS091 du 02 décembre 2020 du Conseil d'administration adoptant le Règlement Intérieur,

Vu la délibération 2023CCAS083 du 10 mai 2023 du Conseil d'Administration approuvant le Règlement des Aides Facultatives

OBJET : accès épicerie, aide au contrôle technique, aux frais d'obsèques, aide financière ponctuelle

Il est présenté 06 demandes d'aide :

3 accès épicerie :

Dossier n°349 : Accord

Dossier n°1789 : Accord

Dossier n°308 : Refus

1 contrôle technique :

Dossier n°1923 : Accord 44,00 €

1 obsèques :

Dossier n°669 : Accord 150,00 €

1 aide financière ponctuelle :

Dossier n°999 : refus

Le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme,
Le Président du CCAS,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200063204-20260108-2026-007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/01/2026
Publication : 14/01/2026